

Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVREUX - 2702 - Ordonnances rendues en
matière de société (R) - Dépôt le 03/07/2024 - 3077 - 2000 B 02141 - 430 467 803 - COHIN
CONSTRUCTION

ORDONNANCE

Nous ERIC GEKLE

Président du Tribunal de Commerce d'EVREUX

Assisté de Me Bourcier de Junnemann

Vu la requête présentée par Monsieur Sébastien COHIN, ès-qualités de Président de la Société COHINVEST, elle-même Présidente de la Société COHIN CONSTRUCTION,

Vu les articles L. 225-100 et R. 225-64 du Code de Commerce,

Autorisons le report de la date de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au plus tard le 31 juillet 2024.

Fait à EVREUX,

Le Date de la signature électronique par le juge